



Faisons du Neuf Avec du Vieux

Enjeux et bonnes pratiques de la
Réhabilitation et du Réemploi
en zone rurale



Mardi 26 mars - 9h30 à 17h

Salle des Fêtes d'Anères - Entrée libre - [Inscription obligatoire](#)

Renseignements et inscriptions :

Le 23 à Anères - SCIC SAS
05 62 98 86 69 - 06 71 71 38 98
contact@23aneres.org - <https://23aneres.org>

Le 23 à Anères est soutenu par



Le Remue
Méninge



Mairie
d'Anères



Le Programme du matin

9h – Accueil / 9h30 – Mots d'ouverture par les partenaires institutionnels

- Pierre GERWIG, Maire d'Anères
- Yoan RUMEAU, Président de la Communauté des Communes Neste Barousse
- Mme Pascale PERALDI, Élu(e) du Département des Hautes-Pyrénées et de la Région Occitanie
- Mme Agnes LANGEVINE, Vice-Présidente de la Région Occitanie
- Mme Clarisse MOYNIER, Sous-préfète de Bagnères-de-Bigorre

10h15 – Table ronde

- Bilan carbone des projets en réhabilitation - Sylvain GIESSNER, C+POS
- Et si on habitait un château ? - La coopérative d'habitants Alterhabitat Lilois
- Quels impacts et perspectives pour les entreprises - Valéry LAURENT, FFB
- Les foncières solidaires, une solution pertinente ? - Jérémie LOEVENBRUCK, Belleville
- Les architectes, chevilles ouvrières du changement - Sophie CHAPUT, Frugalité heureuse
- La place des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire - Sarah ROUSSEAU, CRESS

11h30 – 1ère série des ateliers thématiques

Atelier 1 - La réhabilitation et le réemploi, quelles contraintes et quelles opportunités pour les entreprises ?

Julie VERRECCHIA - EnviroBat Occitanie, Maurice LASCOMBE - CRESS, Valéry LAURENT - FFB

Atelier 2 - Des projets, des projets : témoignages et découvertes

Animée par le 23 et Hab-Fab

Atelier 3 - La pratique vernaculaire et actuelle de la réhabilitation

Adrien VERTALLIER - CAUE 65, Sophie CHAPUT - Réseau Frugale et heureuse et créative, Marie Christine COUTHENX - architecte du 23

13h – Déjeuner

Le programme est susceptible d'évoluer.



Le Programme de l'après-midi

14h30 – 2ème série d'ateliers dans la salle des Fêtes

Atelier 4 - Les acteurs de la finance solidaire

Banques et assurances mutualistes, organismes spécialisés dans le financement ESS, animé par la CRESS

Atelier 5 - Société foncière et portage en zone rurale

Tom RAYNAL - Belleville, Bien Commun, animé par la CRESS

15h45 – 3ème série d'ateliers dans la salle des Fêtes

Atelier 6 - Habitats innovants et lieux hybrides comme outils de revitalisation des territoires et mixité sociale

Pierre GERWIG - Maire d'Anères, animé par la CRESS

Atelier 7 - Habitat participatif et coopératif

Participez à la rédaction de l'appel à projet de la Région ! - Fabrice LAMOUREUX, Conseil Régional Occitanie, animé par Hab-Fab

14h30 et 15h45 Escape games - au 23

Ou comment se sauver par le réemploi ? - Animés par Julie VERRECCHIA - EnviroBat Occitanie, Maurice LASCOMBE - CRESS

8 participants par atelier

14h30 et 15h45 - Visites du 23 pour des professionnels

Vos guides : les maîtres d'œuvre du 23 - Marie Christine COUTHENX, architecte et bureaux d'études

14h30 et 15h45 - Visites du 23 pour particuliers

Vos guides : des membres de la coopérative

17h - Conclusions dans la salle des fêtes

Le programme est susceptible d'évoluer.



Renseignements pratiques



Mardi 26 mars - 9h30 à 17h

Salle des Fêtes d'Anères - Entrée libre

Inscription obligatoire



Contact : Le 23 à Anères SCIC SAS

Tél : 05 05 62 98 86 69 - 06 71 71 38 98 Mail : contact@23aneres.org



Distances

Toulouse : 120 km par A64, 1h20

Tarbes : 46 km par A64, 45 min

Il est possible de signaler vos propositions ou demandes de covoiturage dans le formulaire d'inscription

SNCF : gares de Montréjeau ou Lanomezan

Navette entre Montréjeau et Anères sur demande

Le village d'Anères



Lanomezan

Montréjeau

Faisons du Neuf – Avec du Vieux

Les constats :

- Le secteur du Bâtiment génère 15% des déchets produits en France, seulement 1% de ces déchets est réemployé ;
- 20 000 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont consommés chaque année, soit l'équivalent du département du Rhône sur une période de 10 ans ;
- 46 % de l'artificialisation des sols sont liées à l'habitat individuel et 60% de l'artificialisation des sols sont constatés dans des zones où le marché immobilier est détendu.

Ces chiffres sont incompatibles avec l'objectif de construire un **avenir écologiquement et socialement acceptable** et viable pour les générations à venir. Ces chiffres représentent un défi qui appelle à la recherche de nouvelles solutions, à une évolution des pratiques.

Quand on sait que la structure d'une construction, qui représente 25 à 30% du bilan carbone, est le plus souvent conservée dans le cadre d'une réhabilitation, cette dernière s'impose comme l'une des stratégies les plus efficaces pour répondre à cette double problématique : **augmenter notre maîtrise sur les impacts environnementaux du bâtiment et proposer ces nouveaux logements** qui manquent cruellement dans nombre de territoires, urbains ou ruraux.



Notre **coopérative du 23 à Anères** crée un nouveau destin désirable pour une friche rurale à l'abandon depuis 15 ans. **Le programme** : 20 logements, un tiers-lieu et un espace culturel.

Notre expérience du Faire et Vivre ensemble vous tente ? Il reste des logements disponibles. **Rencontrons-nous !**



Aussi, directement impliqués dans ces problématiques et animés par la volonté de diffuser des éléments de réflexion sur **les bonnes pratiques de la réhabilitation, du réemploi et de l'économie circulaire**, nous, les coopérateurs et futurs habitants, proposons avec le soutien de nos partenaires cet événement.

La manifestation s'adresse aux professionnels du bâtiment, aux collectivités et aux particuliers, qu'ils soient intéressés par le projet du 23 ou par la pratique de la réhabilitation ou du réemploi en général.

Un événement de concertation du **PLAN HABITAT DURABLE** de la Région Occitanie



La présidente de Région Carole Delga, a fait le choix de faire de l'Habitat Durable la grande cause du mandat 2021-2028. Cette ambition, traduite par la création d'un plan dédié, vise à la fois à répondre aux enjeux à court terme - encourager l'offre de logements sociaux, œuvrer pour le rééquilibrage entre urbain, péri-urbain et zones rurales, apporter de l'ingénierie aux communes – et à long terme, en travaillant sur l'emploi de nouveaux matériaux dans la construction et en veillant au développement d'une architecture de qualité et repensée, notamment en matière de vivre-ensemble.

L'événement est retenu par le programme de concertation mis en place par la Région et contribuera ainsi à la rédaction des mesures concrètes qui devraient être présentées en juin 2024.